

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT CINQ  
Le 18 décembre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 décembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 36 Nombre de votants : 41

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DUBUIS Pascal

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne à M. GROSDENIS Henri, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, M. DUBUIS Pascal à M. VAI ORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard (Nandax)

N°2025/N°216

## **OBJET : DECHETS MENAGERS - CONVENTION DE MUTUALISATION DES COUTS AVEC D'AUTRES INTERCOMMUNALITES POUR LA TRACABILITE DES FLUX DE CARTONS**

Monsieur Henri GROSDENIS, Vice-Président en charge des déchets ménagers, rappelle que par une délibération en date du 15 octobre 2020, les membres du conseil communautaire ont acté une action de mutualisation entre Charlieu Belmont Communauté, la COPLER et Val d'Aix et Isable afin de faciliter la fourniture d'étiquettes pour la traçabilité des cartons sur chacun des territoires. Charlieu Belmont communauté se charge de commander l'ensemble des étiquettes utiles à cette traçabilité, de transmettre les étiquettes au collecteur qui dressera un état récapitulatif des balles envoyées par collectivité.

Cet état permet d'établir une refacturation aux 2 autres collectivités (COPLER et Val d'Aix et Isable) à raison de 0.477 € TTC par étiquette.

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé a émis le souhait de pouvoir intégrer cette action de mutualisation étant chez le même collecteur.

Au vu de ces éléments et afin de faciliter la traçabilité des cartons chez le collecteur, il convient d'ajouter à l'action de mutualisation la Communauté de Communes du Pays d'Urfé qui se verra recevoir un titre de Charlieu Belmont Communauté en année N+1 de la collecte de l'année N selon l'état de répartition transmis par le collecteur au coût de 0.447 € TTC par étiquette. Le coût pourra être amené à évoluer selon les factures d'achat (Montant TTC (y compris frais de port) divisé par le nombre d'étiquettes pour obtenir le prix unitaire TTC).

Aussi, l'action de mutualisation concernera désormais 4 collectivités : Charlieu Belmont Communauté, COPLER, Val d'Aix et Isable et Communauté de communes du Pays d'Urfé.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise le Président à facturer chaque année à compter de 2025 les étiquettes fournies à la COPLER, Val d'Aix et Isable et Communauté de communes du Pays d'Urfé au tarif unitaire de 0.477 € pour 2025 (puis au prix unitaire TTC qui pourra varier selon la facture d'achat).

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Nandax  
M Bernard DESBENOIT

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251218-DELIB2025-216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025